

EDUCATION - FINANCES

COMMANDE PUBLIQUE

ANIMATION PERISCOLAIRE - MARCHES PUBLICS RELATIFS AUX ACTIONS RECREATIVES ET EDUCATIVES PERISCOLAIRES POUR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ELEMENTAIRES DE LA VILLE DE TOULOUSE - AVENANT N° 1 AU MARCHE 09V004 AVENANT N° 2 AUX MARCHES 07T295A, 07T295B, 07T295C, 07T295D, 07T295E, 07T295F, 07T295G, 07T295H, 07T295I, 07T295J, 07T295K, 07T295L, 07T295M, 07T295N, 07T295O, 07T295P, 07T295Q, 07T295R, 07T295S, 07T295T, 07T295U, 07T295V, 07T295W, 07T295X, 07T297A, 07T297B, 07T297C, 07T297D, 07T297E, 07T297F, 07T297G, 07T298A, 07T298B, 07T298C, 07T298D, 07T298E, 07T299A, 07T299B, 07T299C, 07T300, 07T301, ET AVENANT N° 3 AU MARCHE 07T296A, 07T296B, 07T296C, 07T296D, 07T296E, 07T296F, 07T296G, 07T296H, 07T296I, 07T296J, 07T296K PORTANT MODIFICATION DU TEMPS PERISCOLAIRE ET DE LA FORMULE DE REVISION DES PRIX -

09-781

Mesdames, Messieurs,

Par délibérations des 21 juin 2007, 21 décembre 2007 et 23 janvier 2009, le conseil municipal a approuvé les dossiers de consultation relatifs à la mission d'animation périscolaire pour les établissements scolaires élémentaires de la ville de Toulouse.

Ces marchés ont été conclus avec les prestataires suivants :

N° Marché	N° Lot	Clas / Ecole	Nom du Titulaire
07T295A	O02	Annexe II	GARONNE ANIMATION
07T295B	O04	Bécanne	GARONNE ANIMATION
07T295C	O05	Bert	GARONNE ANIMATION
07T295D	O07	Bonnefoy	GARONNE ANIMATION
07T295E	O08	Borderouge	GARONNE ANIMATION
07T295F	O09	Bourliaguet	GARONNE ANIMATION
07T295G	O10	Calvinhac	GARONNE ANIMATION
07T295H	O12	Ch de l'Hers	GARONNE ANIMATION
07T295I	O13	Chaubet	GARONNE ANIMATION
07T295J	O15	Cuvier	GARONNE ANIMATION
07T295K	O16	Dauriac	GARONNE ANIMATION
07T295L	O22	Fleurance	GARONNE ANIMATION
07T295M	O23	Fontaine Bayonne	GARONNE ANIMATION
07T295N	O30	Jacquier	GARONNE ANIMATION
07T295O	O31	Jaurès	GARONNE ANIMATION
07T295P	O34	Lakanal	GARONNE ANIMATION
07T295Q	O36	Littré	GARONNE ANIMATION
07T295R	O37	Maourine	GARONNE ANIMATION
07T295S	O40	Montaudran	GARONNE ANIMATION
07T295T	O43	Papus	GARONNE ANIMATION
07T295U	O48	Sermet	GARONNE ANIMATION
07T295V	O50	Tibaous	GARONNE ANIMATION
07T295W	O51	Triolet	GARONNE ANIMATION
07T295X	O52	Vergers	GARONNE ANIMATION

N° Marché	N° Lot	Clae / Ecole	Nom du Titulaire
07T298A	O25	Fourtanier	L. LAGRANGE Midi Pyrénées
07T298B	O33	Juncasse	L. LAGRANGE Midi Pyrénées
07T298C	O35	Lespinasse	L. LAGRANGE Midi Pyrénées
07T298D	O39	Molière	L. LAGRANGE Midi Pyrénées
07T298E	O49	Soupetard	L. LAGRANGE Midi Pyrénées

N° Marché	N° Lot	Clae / Ecole	Nom du Titulaire
0T300	O42	Musset	SiTLibre

N° Marché	N° Lot	Clae / Ecole	Nom du Titulaire
07T296A	OO3	Bayard-Matabiau	L. LAGRANGE Haute Garonne
07T296B	O11	Ch Ancely	L. LAGRANGE Haute Garonne
07T296C	O14	Curie	L. LAGRANGE Haute Garonne
07T296D	O19	Falguière	L. LAGRANGE Haute Garonne
07T296E	O20	Faucher 1 et 2	L. LAGRANGE Haute Garonne
07T296F	O21	Ferry	L. LAGRANGE Haute Garonne
07T296G	O24	Fournier	L. LAGRANGE Haute Garonne
07T296H	O27	Gallia	L. LAGRANGE Haute Garonne
07T296I	O32	Jolimont	L. LAGRANGE Haute Garonne
07T296J	O38	Michelet	L. LAGRANGE Haute Garonne
07T296K	O41	Moulis croix bénite	L. LAGRANGE Haute Garonne

N° Marché	N° Lot	Clae / Ecole	Nom du Titulaire
07T297A	OO1	Amidonnièrs	LIGUE de L'ENSEIGNEMENT 31
07T297B	OO6	Billières	LIGUE de L'ENSEIGNEMENT 31
07T297C	O17	Dottin	LIGUE de L'ENSEIGNEMENT 31
07T297D	O26	Gais pinsons	LIGUE de L'ENSEIGNEMENT 31
07T297E	O28	Godolin	LIGUE de L'ENSEIGNEMENT 31
07T297F	O29	Hyon	LIGUE de L'ENSEIGNEMENT 31
07T297G	O45	Ricardie	LIGUE de L'ENSEIGNEMENT 31

N° Marché	N° Lot	Clae / Ecole	Nom du Titulaire
07T299A	O18	Dupont	FRANCAS Haute Garonne
07T299B	O44	Rangueil	FRANCAS Haute Garonne
07T299C	O47	Sauzelong	FRANCAS Haute Garonne

N° Marché	N° Lot	Clae / Ecole	Nom du Titulaire
09V004		Lapujade	FRANCAS Haute Garonne

N° Marché	N° Lot	Clae / Ecole	Nom du Titulaire
07T301	O46	Ronsard	Uni-Cité

A noter que lors de ce même conseil municipal, il est proposé de transférer l'ensemble des droits et obligations de la FEDERATION DEPARTEMENTALE LEO LAGRANGE HAUTE-GARONNE au bénéfice de l'association INITIA.

Le temps périscolaire, défini dans le cadre de l'article 4 du CCP, prévoit à titre indicatif une durée journalière d'activité de 5 heures, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, répartie ainsi : le matin de 7h30 à 8h30, lors de la pause méridienne de 11h30 à 13h30 et le soir de 16h30 à 18h30.

Le décret du 15 mai 2008, relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires a conduit Monsieur l'Inspecteur d'Académie à prévoir une organisation du temps scolaire générant, à Toulouse, une durée hebdomadaire du temps périscolaire, majorée de 2 heures, pour l'année scolaire 2009-2010.

Ce temps périscolaire, de 2 heures supplémentaires hebdomadaires, peut être réparti de façon différenciée sur les temps d'accueil en fonction des écoles. Il convient toutefois de préciser que ce temps d'accueil doit dans tous les cas débiter à 7h30 et s'achever à 18h30.

A cet effet, l'article 4-1 du cahier des clauses particulières portant sur les conditions d'exécution des prestations demeure inchangé dans ces orientations. Cependant, il doit faire l'objet d'une modification concernant le volume horaire identifié. Le temps périscolaire peut ainsi être étendu lors de la pause méridienne ou le soir en fonction des horaires de fonctionnement des écoles.

En outre, l'article 9-2-1 du cahier des clauses particulières, portant sur la variation des prix du marché, doit être également modifié. Les heures supplémentaires, résultant de l'augmentation du temps périscolaire, doivent aussi être intégrées aux heures complémentaires détaillées dans le cadre de la formule de révision des prix.

Ces dispositions s'appliqueront pour la durée de l'année scolaire 2009-2010 ainsi que pour les années scolaires suivantes où l'organisation dérogatoire du temps scolaire sera reconduite, jusqu'à l'échéance fixée dans le marché initial.

En conséquence, si tel est votre avis, j'ai l'honneur Mesdames et Messieurs, de vous proposer de prendre la délibération suivante :

ARTICLE 1 - Monsieur le Maire est autorisé à signer :

- l'avenant n°2 aux marchés suivants :

N° Marché	N° Lot	Clae / Ecole	Nom du Titulaire
07T295A	OO2	Annexe II	GARONNE ANIMATION
07T295B	OO4	Bécanne	GARONNE ANIMATION
07T295C	OO5	Bert	GARONNE ANIMATION
07T295D	OO7	Bonnefoy	GARONNE ANIMATION
07T295E	OO8	Borderouge	GARONNE ANIMATION
07T295F	OO9	Bourliaguet	GARONNE ANIMATION
07T295G	O10	Calvinhac	GARONNE ANIMATION
07T295H	O12	Ch de l'Hers	GARONNE ANIMATION
07T295I	O13	Chaubet	GARONNE ANIMATION
07T295J	O15	Cuvier	GARONNE ANIMATION

07T295K	O16	Dauriac	GARONNE ANIMATION
07T295L	O22	Fleurance	GARONNE ANIMATION
07T295M	O23	Fontaine Bayonne	GARONNE ANIMATION
07T295N	O30	Jacquier	GARONNE ANIMATION
07T295O	O31	Jaurès	GARONNE ANIMATION
07T295P	O34	Lakanal	GARONNE ANIMATION
07T295Q	O36	Littré	GARONNE ANIMATION
07T295R	O37	Maourine	GARONNE ANIMATION
07T295S	O40	Montaudran	GARONNE ANIMATION
07T295T	O43	Papus	GARONNE ANIMATION
07T295U	O48	Sermet	GARONNE ANIMATION
07T295V	O50	Tibaous	GARONNE ANIMATION
07T295W	O51	Triolet	GARONNE ANIMATION
07T295X	O52	Vergers	GARONNE ANIMATION
N° Marché	N° Lot	Clae / Ecole	Nom du Titulaire
07T297A	001	Amidonnièrs	LIGUE de L'ENSEIGNEMENT 31
07T297B	006	Billières	LIGUE de L'ENSEIGNEMENT 31
07T297C	017	Dottin	LIGUE de L'ENSEIGNEMENT 31
07T297D	026	Gais pinsons	LIGUE de L'ENSEIGNEMENT 31
07T297E	028	Godolin	LIGUE de L'ENSEIGNEMENT 31
07T297F	029	Hyon	LIGUE de L'ENSEIGNEMENT 31
07T297G	045	Ricardie	LIGUE de L'ENSEIGNEMENT 31

N° Marché	N° Lot	Clae / Ecole	Nom du Titulaire
07T298A	O25	Fourtanier	L. LAGRANGE Midi Pyrénées
07T298B	O33	Juncasse	L. LAGRANGE Midi Pyrénées
07T298C	O35	Lespinasse	L. LAGRANGE Midi Pyrénées
07T298D	O39	Molière	L. LAGRANGE Midi Pyrénées
07T298E	O49	Soupetard	L. LAGRANGE Midi Pyrénées
N° Marché	N° Lot	Clae / Ecole	Nom du Titulaire
07T299A	O18	Dupont	FRANCAS Haute Garonne
07T299B	O44	Rangueil	FRANCAS Haute Garonne
07T299C	O47	Sauzelong	FRANCAS Haute Garonne

N° Marché	N° Lot	Clae / Ecole	Nom du Titulaire
0T300	O42	Musset	SiTLibre

N° Marché	N° Lot	Clae / Ecole	Nom du Titulaire
07T301	O46	Ronsard	Uni-Cité

- l'avenant n°3 aux marchés suivants :

N° Marché	N° Lot	Clae / Ecole	Nom du Titulaire
07T296A	003	Bayard-Matabiau	L. LAGRANGE Haute Garonne
07T296B	011	Ch Ancely	L. LAGRANGE Haute Garonne
07T296C	014	Curie	L. LAGRANGE Haute Garonne
07T296D	019	Falguière	L. LAGRANGE Haute Garonne
07T296E	020	Faucher 1 et 2	L. LAGRANGE Haute Garonne
07T296F	021	Ferry	L. LAGRANGE Haute Garonne

07T296G	O24	Fournier	L. LAGRANGE Haute Garonne
07T296H	O27	Gallia	L. LAGRANGE Haute Garonne
07T296I	O32	Jolimont	L. LAGRANGE Haute Garonne
07T296J	O38	Michelet	L. LAGRANGE Haute Garonne
07T296K	O41	Moulis croix bénite	L. LAGRANGE Haute Garonne

- l'avenant n°1 au marché suivant :

N° Marché	N° Lot	Clae / Ecole	Nom du Titulaire
09V004		Lapujade	FRANCAS Haute Garonne

Aux termes de ces avenants, il est stipulé que pour la durée de l'année scolaire 2009-2010 ainsi que pour les années scolaires suivantes dans le cas où l'organisation dérogatoire du temps scolaire sera reconduite, le temps périscolaire sera étendu lors de la pause méridienne ou le soir en fonction des horaires de fonctionnement des écoles de 2 heures supplémentaires hebdomadaires.

Les heures supplémentaires générées par l'augmentation du temps périscolaire seront intégrées aux heures complémentaires détaillées dans le cadre de la formule de révision des prix.

Ces dispositions s'appliqueront sous réserve de l'augmentation avérée du temps périscolaire.

ARTICLE 2 - La somme nécessaire au règlement de la dépense sera prélevée sur les crédits inscrits ou à inscrire sous l'imputation suivante et éventuellement ceux prévus aux exercices suivants.

Chapitre : 011 - Article : 611 - Fonction : 255 - Service : 33350

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES
POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE,
POUR LE MAIRE
L'Adjoint Délégué**

Gisèle VERNIOL

